

## Le journal PLR. Les Libéraux-Radicaux Sierrois

[www.plrsierre.ch](http://www.plrsierre.ch)

### Edito

Le comité PLR Sierre

# Choisir le progrès contre l'immobilisme

La Commune de Sierre devra affronter plusieurs défis qui détermineront son avenir et qui devraient lui permettre de s'insérer dans la Suisse romande qui gagne.

Citons quelques-uns de ces défis:

- réussir la mue du centre-ville en redonnant vie et attrait au cœur de la cité;
- affirmer sa vocation de ville de formation en réalisant la future école de commerce et en réussissant l'intégration de l'ECAV dans la HES.SO du Valais;
- désengorger le centre-ville du trafic automobile par l'amélioration des voies de circulation (nouvelle percée vers Glarey - déviation Ouest vers le Haut-Plateau - contournement Est) et par le renforcement des transports publics;
- rénover et compléter les équipements sportifs et culturels pour favoriser l'épanouissement des Sierroises et des Sierrois;
- retrouver l'image de ville agréable à vivre, ouverte et dynamique tout en conservant les spécificités des quartiers.

Dans ce contexte, le PLR et ses élus défendent une vision progressiste et ambitieuse en termes de développement et de rayonnement de notre cité.

Hélas, les autres formations politiques représentées à l'exécutif tirent le frein à main et adoptent une position conservatrice et immobiliste. Comment l'expliquer ? Certains y voient l'expression d'un esprit de revanche suite au changement de président. D'autres y décèlent une absence de projet et un manque d'audace. Peu importent les raisons, c'est le résultat qui compte. Or, cette attitude immobiliste et revancharde nuit au développement harmonieux de notre ville. Les projets sont retardés lorsqu'ils ne sont pas carrément abandonnés.

Il faut que cela change. Pour que Sierre retrouve sa place au soleil, il est nécessaire de fixer des priorités, puis d'agir avec détermination au service de l'intérêt général en tirant à la même corde et si possible dans la même direction. Plutôt que de mettre les bâtons dans les roues de l'exécutif, le Conseil général doit jouer pleinement son rôle dans son champ de compétence et servir de laboratoire d'idées. A chacun son rôle et à chacun ses responsabilités.

Pour faire avancer la ville de Sierre dans le sens de l'ouverture et pour la satisfaction de sa population, le PLR ambitionne de renforcer sa position tant au Conseil communal qu'au Conseil général lors de la prochaine législature. Ce renforcement devrait faciliter la réalisation de projets qui sont de nature à «booster» la ville de Sierre, à lui rendre son dynamisme et son attrait.

Le PLR soutient l'idée selon laquelle la Commune doit se donner les moyens de ses ambitions. Elle doit profiter des conditions favorables du marché pour contracter un emprunt destiné à financer les investissements prioritaires qui auront préalablement reçu l'aval de l'exécutif et du législatif. Suite à l'échec de l'agglomération, la Commune de Sierre ne doit pas craindre de rechercher un lien fort avec celle de Sion dans le but de réaliser en commun les équipements et les infrastructures d'importance qui présentent un intérêt pour tout le centre du Valais.

Face à de tels enjeux, il appartiendra aux électrices et aux électeurs de donner leur appui aux formations politiques et aux candidats qui s'engageront en faveur du progrès plutôt que de l'immobilisme. Le PLR présentera un programme et des candidats qui répondront à cette attente. ■

## Le billet du président

Patrice Barras, président du PLR Sierre

La vie politique est rythmée par les différentes élections. A l'automne 2012, elles concerneront le renouvellement des autorités communales. Au printemps 2013, celui des autorités cantonales.

Dans les mois qui précèdent ces échéances électorales, la tension augmente et les citoyens mesurent une douce mais sensible montée du niveau d'adrénaline. Dans les lieux publics, les conversations s'animent et se pimentent de «il paraît que...», «j'ai entendu dire que...», «il n'y a qu'à ...»!

Le comité et les différentes commissions du PLR sierrois travaillent déjà sereinement à l'organisation de ces différentes séquences électorales. Les grandes orientations sont imaginées et discutées en commun: elles définiront nos priorités et nos objectifs.

La commission électorale du PLR construit patiemment mais sûrement les listes de candidats qui seront soumises aux électrices et électeurs pour composer le Conseil communal et le Conseil général. Nos élus actuels de même que les femmes et les hommes intéressés à figurer sur une liste sont entendus et impliqués pleinement dans le processus de choix de nos futures autorités sierroises.

«Les chiens aboient, la caravane passe»! Cet aphorisme inspire les responsables du PLR sierrois. Plutôt que de répondre aux attaques gratuites dont il fait l'objet, le comité du PLR privilégie le dialogue et a décidé de poursuivre les «Rencontres de quartiers» afin de donner la parole aux habitants de notre cité. Des représentants PLR, des élus au conseil municipal et au conseil général seront à la disposition des citoyens dans les différents quartiers et villages dans le but d'échanger sur les différents thèmes qui touchent notre vie communale. Le PLR s'inscrit ainsi dans une dynamique constructive et positive dans le respect du citoyen contribuable et de l'évolution de la cité.

Notre site internet [www.plrsierre.ch](http://www.plrsierre.ch) vous renseignera sur le programme des activités du PLR et vous permettra de participer aux différentes rencontres organisées durant l'année. L'assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 29 mars 2012, tandis que l'assemblée de désignation des candidates et candidats se tiendra le mercredi 2 mai 2012. Les élections communales sont avancées au 14 octobre 2012.

Que la sérénité et le respect guident toutes nos actions politiques ainsi que celles de nos rivaux.

Vive le Parti Liberal Radical. ■

## Unis pour assurer le futur

### Pour une aggro ambitieuse regroupant le Valais central

**Alors que le projet d'agglomération imaginé pour réunir de manière originale la plaine et la montagne est désormais rangé dans le classeur des belles utopies, la ville de Sierre peut-elle envisager un développement solitaire et indépendant?**

C'est bien la question qu'il faut se poser dans un contexte marqué par le renforcement continu des grands centres urbains et, à nos portes, de l'arc lémanique dont la vigueur socio-économique ne risque pas de faiblir avant longtemps. Au nom du sacro-saint principe d'autonomie communale ou de la lutte historique des clans, on pourrait être tenté par le repli sur soi, sur son quartier, son pâté de maisons résistant ainsi aux méfaits de la mondialisation. On pourrait imaginer de faire seul, de conserver une farouche indépendance, de ne pas faire comme les autres, on est tellement mieux chez soi. Oui, à condition de disposer des services les plus modernes offerts par une collectivité opulente, de ne pas payer trop de taxes et d'impôt, de bénéficier d'une totale sécurité, d'un filet social aux mailles serrées bref, le rêve de la ville à la campagne, autre utopie.

Soyons réalistes: la Ville de Sierre n'a pas les moyens d'une politique solitaire et ne peut ni ne doit faire cavalier seul. L'échec de l'agglo digérée, il s'agit d'aller de l'avant en privilégiant les collaborations naturelles. Il suffit d'observer la plaine du Rhône en soirée pour observer cette logique. Les villes de Sierre et Sion sont pratiquement réunies entre elles par les communes limitrophes. Une zone densifiée d'activités et de vie s'étend de Salquenen à Ardon, regroupant pas loin de 100 000 habitants, 45 000 emplois, soit un tiers des emplois offerts en Valais, près du quart de la masse fiscale nette des communes valaisannes. Peut-on continuer à ignorer cette évidence et réfléchir contre le sens de l'histoire ou essayer de tricoter une mini aggro sous-critique dont les chances de développement seraient nulles à moyen terme?

Comme n'importe quelle petite cité, Sierre souffre de nombreuses limitations naturelles tout en assurant un rôle de plateforme régionale. La ville est tenue d'offrir des services dont les effets dépassent largement ses frontières géographiques et fiscales. Elle supporte le trafic pendulaire des professionnels qui se rendent sur leurs lieux de travail et le flot de touristes qui se déverse en direction des communes touristiques voisines, les nuisances d'une gare marchandise ou les besoins en infrastructures publiques de toute une région. Malheureusement l'assiette fiscale de la ville ne correspond pas au rôle qu'elle doit jouer. Il suffit de comparer le volume fiscal de Martigny ou Monthey pour s'en convaincre.

Pour agréable qu'elle souhaite le demeurer, notre ville n'a plus les moyens de toutes ses ambitions, il s'agit aujourd'hui de réfléchir en termes de collaboration, de coopération. Certains projets précurseurs devraient nous inspirer comme UTO à Uvrier ou la télévision locale Canal9, au contraire de certains investissements dont on doute aujourd'hui de l'utilité parce que redondant dans toutes les régions du Valais.

Parmi les grands défis qui exigeront une réflexion commune on peut mentionner l'avenir des sociétés régionales de distribution d'énergie face à l'émergence de géants européens, ou le trafic interurbain qui doit être repensé afin de libérer notamment le centre de Sierre.

Pourquoi pas un «réseau de transport interurbain» entre Salquenen et Ardon moyennent la réouverture d'arrêts à Noës et Granges?

Pourquoi pas une gare marchandise entre Sierre et Sion?

Pourquoi pas un centre de glace d'envergure entre Sierre et Sion?

Pourquoi pas une réflexion d'urbanisation commune visant à freiner le mitage du territoire tout en mettant en valeur les entités de vie que sont les quartiers?

En un mot, pourquoi ne pas oser sortir des habitudes et s'approcher de nos voisins? Le partenaire naturel de Sierre ne doit pas être recherché si loin: la ville de Sion est à notre porte. La distance Sierre-Sion n'est plus un obstacle, mais une chance. Il est possible de concevoir des projets communs tout en permettant à chaque entité de conserver ses spécificités.

Unis nous assurerons un développement durable à notre région et nous serons plus proches des besoins des citoyens. Il faut vivre avec son temps, tout simplement. C'est pourquoi le PLR de Sierree soutient l'idée de la création d'une agglomération Valais-central dans laquelle la ville de Sierre serait appelée à jouer un rôle majeur. ■

## Brèves

### Le Conseil général et les économies

**Le PLR avait déposé un postulat demandant d'analyser la possibilité d'externaliser le service de la voirie.**

Il faut savoir qu'à Sierre, ce sont les services communaux qui se chargent de la voirie tandis que dans les autres villes de plaine, ces tâches sont confiées à des entreprises privées. A Martigny par exemple, le coût des prestations exécutées par une entreprise privée s'élève à environ CHF 227.- par année pour une famille de 4 personnes. A Sierre, cela coûte environ CHF 317.- par année pour une même famille. C'est pourtant à Sierre que l'on enregistre des plaintes au sujet de la qualité du service de la voirie!...

Malgré cette situation, le postulat du PLR a été rejeté par une majorité hétéroclite composée d'élus de l'Alliance de gauche et du PDC. Craignait-on que l'analyse mette le doigt sur les insuffisances des prestations du service de la voirie? Comprenez qui pourra.

### A quand la planification des infrastructures sportives?

**On l'a vu: la planification des infrastructures culturelles (PIC) a le mérite d'exister et de guider les décisions de la Municipalité.**

Qu'en est-il de la planification des infrastructures sportives? Depuis l'échec du projet de Condémines, c'est le silence radio du côté du dicastère des sports. A se demander s'il y a un pilote dans l'avion. Jusqu'à quand faudra-t-il attendre pour que la Conseillère municipale Juventa Zengaffinen présente la planification des infrastructures sportives? Dans ces conditions, peut-on prendre pour bon argent le projet de halle de glace à 3500 places sans connaître les priorités et les moyens à disposition de la Municipalité, à moyen terme, pour l'ensemble des infrastructures sportives? Il est temps de passer du rêve à la réalité. ■



# Pas d'ambitions sans les moyens!

**Sierre constitue une plateforme régionale d'importance mais n'a pas les moyens de ses ambitions. Or moyens et ambitions sont indissociables si l'on souhaite que notre cité réussisse sa transformation et reprenne la position qu'on lui enviait par le passé.**



La lecture du budget 2012 de notre ville n'est pas rassurante à cet égard. Un vent de frilosité souffle sur nos autorités. La tendance à l'immobilisme frappe à nouveau et vient freiner les réalisations essentielles au bon développement de notre ville pour le plus grand préjudice des citoyens.

Le PLR s'était fixé des objectifs afin de repositionner Sierre comme la ville du renouveau. Ainsi, au niveau des priorités, la sécurité et l'enseignement ont été clairement privilégiés. Nous pouvons nous réjouir légitimement du travail accompli. Pour ce qui concerne la sécurité, l'ancien conseiller municipal Christian Nanchen a mené à bien avec son dicastère la réalisation du nouveau centre de police de proximité situé à côté de la Gare, lieu sensible s'il en est!

Pour ce qui concerne le domaine des écoles, les chantiers de modernisation de Borzuat et Goubing ont- enfin - débuté. Ajoutons que le dossier de la nouvelle école de Granges devra figurer en bonne place dans la planification financière à court terme: les engagements pris auront ainsi été tenus! Autre élément de satisfaction, le dossier de l'école de commerce est désormais sur sa rampe de lancement: les résultats du concours d'architecture devraient déboucher sur l'édification, par le canton, d'un immeuble moderne au Sud des voies CFF dans la proximité immédiate du bâtiment de la HES-SO//Valais.

Du côté de la promotion économique nous pouvons également nous féliciter du travail accompli par notre responsable

de dicastère M. Patrick Bérod qui a su insuffler une nouvelle dynamique aux 2 pôles technologiques (TechnoArk - Techno-Pôle) désormais chapeautés par un seul comité évitant ainsi les doublons structurels et organisationnels afin de gagner en efficacité. L'évolution du nombre de places de travail (doublement) démontre la pertinence de cette démarche. En matière de tourisme, un travail de fond a été réalisé en dialogue avec les nombreux partenaires. La réalisation des Bains de Géronde devrait donner un souffle nouveau au tourisme régional.

Pourtant cela ne suffit pas. Si nous voulons redonner son rang à notre ville et la voir briller comme le soleil qui orne son drapeau, il reste beaucoup à faire.

Il s'agit maintenant de finaliser la transformation du centre-ville, sans tergiversations ni délais supplémentaires. La mutation engagée est trop lente: elle décourage les commerçants et restaurateurs et lasse les habitants qui ne veulent pas vivre dans un chantier perpétuel mais dans une ville où il fait bon vivre.

Le PLR insiste depuis plusieurs années pour que les travaux soient réalisés plus rapidement et plus efficacement. A l'évidence, cette vision ne recueille pas d'écho favorable auprès de la majorité du Conseil qui met au contraire un frein à ces travaux indispensables! Diable, quelle ville peut se permettre de ralentir volontairement un processus de renouveau? Nous ne cautionnons pas ce type d'attitude préjudiciable pour tous. Nous demandons au contraire à nos élus municipaux de clas-

## David Fadi, Chef du groupe Libéral-Radical au Conseil Général de Sierre

ser ces travaux dans les réalisations prioritaires. Puis de fixer un planning adapté pour ne pas dire «serré» aux entreprises soumissionnaires. Nous souhaitons avancer résolument et non progresser avec le frein à main «tiré»! Nos prédécesseurs avaient bien moins de moyens et pourtant ils ont su par consensus faire avancer les causes communes pour le bien de la collectivité.

Parlons des moyens! La commission de gestion du Conseil général rappelle régulièrement dans ses rapports, la nécessité d'établir des priorités dans les investissements tout en imposant un endettement faible. L'objectif est louable mais il n'en demeure pas moins que les défis à résoudre sont immenses pour Sierre. La population est consciente des retards accumulés depuis des années et ne peut se contenter de demi-mesures.

La maîtrise de l'endettement constitue un paramètre évident de bonne gestion pour autant qu'il soit placé en regard du coût de cet endettement, c'est-à-dire du poids des intérêts de la dette. Or les taux d'intérêt se situent aujourd'hui à un niveau historiquement bas et la ville de Sierre peut négocier des emprunts d'investissement en maîtrisant parfaitement la charge de la dette sur le long terme. Un article paru dans le magazine PME du mois de janvier 2012 fait état des conditions favorables au niveau des taux d'intérêts pour les collectivités publiques. C'est une chance à saisir!

Pourtant, nos adversaires politiques refusent de profiter de cette opportunité et multiplient les arguments et les manoeuvres pour freiner les possibilités de développement

offertes. Ils se préoccupent de politique partisane plutôt que de voir l'avenir de notre commune. Nous ne pouvons plus passer cela sous silence.

Investir aujourd'hui c'est offrir des conditions cadres pour les entreprises et les particuliers afin de donner à notre cité une image moderne et ambitieuse. Investir c'est anticiper un futur durable, créer un environnement socio-économique et culturel favorisant l'attractivité de notre ville.

Nous réclamons la mise en œuvre de moyens appropriés afin que nous ayons une réelle opportunité d'élever notre ville au rang des premiers de classes. D'autres se préoccupent de faire porter un bonnet d'âne au Président actuel sous prétexte de jeux politiques stériles et irresponsables. Nous sommes de ceux qui pensent que le combat politique doit se limiter aux périodes électorales. D'autres ont choisi de mener une guérilla pendant toute la législature dans le but d'affaiblir le président de la ville! Nous ne voulons plus de cette lutte clanique, digne d'un autre âge et nuisible aux intérêts des citoyens! Nous voulons pour Sierre, une véritable vision de développement commune, de l'ambition et des moyens, sans détour ni coups bas.

L'avenir de notre commune doit mobiliser l'attention et les idées de toutes les formations politiques. Le PLR de Sierre s'y engage de toutes ses forces. Il demande aux autres partis de s'engager pour définir les ambitions de notre cité puis pour lui donner les moyens de les réaliser. ■

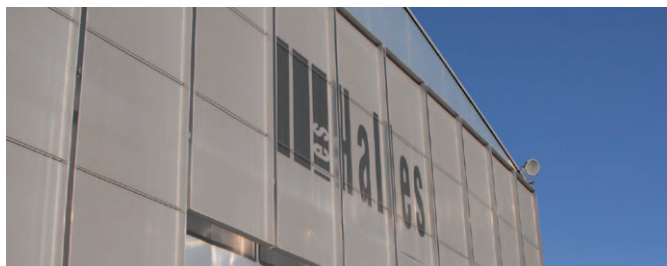




## Politique culturelle

# Le renouveau des Halles et l'avenir de l'ECAV

**Durant les deux dernières législatures, le PLR s'est fortement engagé dans le domaine de la politique culturelle de notre ville. Sous l'impulsion de Christian Nanchen, responsable du dicastère, le service de la culture puis le Conseil municipal ont défini une vision d'avenir.**



Dans les faits marquants il faut relever l'adoption d'un *Plan directeur des infrastructures culturelles*. C'est la première fois que cet exercice se faisait à Sierre. Ce plan, qui donne une vision claire des axes de développement pour la culture à Sierre a été adopté par le Conseil général durant l'automne 2009. Il apparaissait crucial que la politique culturelle soit mieux définie et que l'on sache dans quelles directions la ville souhaite aller dans ce domaine les prochaines années. C'est fait et la mise à jour de ce plan directeur est en cours de préparation!

## Brèves

### Concours et budgets

**Le PLR soutient la mise sur pied de concours d'idées ou de concours de projets pour les investissements collectifs importants.**

Néanmoins, il est permis de s'inquiéter en constatant les écarts entre les dépenses envisagées lors du lancement des concours et les devis présentés lorsque l'on envisage la réalisation. Après le couac de Condémines, voici la surprise des Bains de Géronde!

Le PLR demande à la Municipalité de prêter une attention et un sérieux tout particuliers dans la préparation des concours, tant en ce qui concerne l'établissement du programme qu'en ce qui concerne l'estimation de l'enveloppe budgétaire. ■

### Les cinémas sierrois sont sauvés

On vient d'apprendre que la Commune de Sierre a trouvé un accord avec le propriétaire et avec l'exploitant des salles de cinéma. Des investissements seront réalisés avec l'aide de la Loterie Romande. Ils permettront la reprise et le développement de l'exploitation des salles du Casino et du Bourg. Grâce à l'entregent du Président de la Ville, la Conseillère Gertrude Hug et le Service de la culture sont parvenus à trouver une solution qui donnera pleine satisfaction à tous les partenaires et, surtout, à la population sierroise attachée à ses cinémas. Il appartiendra dès lors au public de démontrer cet attachement en fréquentant régulièrement les salles de cinéma de notre ville. ■

Un accent a tout particulièrement été mis dans l'analyse de la situation de différents acteurs culturels de notre ville, dont principalement *Les Halles* et l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV).

Cela a permis le renouveau des Halles. La structure en place peinait à trouver ses marques depuis sa création. Il s'est avéré nécessaire de clarifier les rôles des différents partenaires impliqués dans sa gestion. Dans un premier temps la municipalité a souhaité conclure un contrat de prestation avec cet acteur culturel important afin que le service de la culture soit plus présent dans les choix stratégiques. Ce nouvel instrument de gestion ne s'est pas révélé suffisant pour dissiper les malaises entourant le fonctionnement de ce haut-lieu de la culture sierroise. Dans un deuxième temps il a été proposé de communaliser cette structure qui est placée aujourd'hui sous la responsabilité directe du service de la culture.

La nouvelle organisation a permis de repenser de manière fondamentale le fonctionnement de cette structure avec l'engagement de la nouvelle direction bicéphale en les personnes de messieurs Denis Maillefer et Alexandre Doublet. Le résultat est convaincant: le *Théâtre Les Halles* (TLH) a gagné en visibilité et se profile aujourd'hui comme un lieu incontournable de la scène théâtrale en Valais. Espérons que le pari réussisse et que l'image de la ville de Sierre en bénéficie.

Le futur de l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) se construit sous nos yeux. Du statut d'école cantonale, l'ECAV est aujourd'hui intégrée dans le réseau de la HES.SO Valais. Cette étape stratégique était absolument capitale pour la survie de cet établissement en terre sierroise! Mais au delà de cet enjeu, c'est l'avenir de l'ensemble du campus qui se

Jean-Pierre Guidoux

joue avec cette reconnaissance. Des solutions à moyen/long terme ont heureusement été trouvées pour assurer à l'ECAV une assise financière et des locaux adéquats.

La poursuite de l'intégration de l'ECAV dans la HES.SO devra trouver sa concrétisation dans les réalisations futures du campus Sierrois. Ici encore, la complémentarité entre les campus HES de Sion et de Sierre va dans le sens d'un renforcement de l'axe Sierre – Sion comme pôle de développement au centre du Valais.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les autres richesses de la vie culturelle sierroise. On pense notamment au Festival Rilke dont la troisième édition aura lieu cet été, au développement intéressant du festival *DreamAgo*, aux activités bouillonnantes qui ont pour cadre les *Anciens abattoirs*, à la vitalité des acteurs du paysage culturel de notre ville tels que *Arkaös*, *La Main Verte*, *Artsonic*, le *Week-end au bord de l'eau* ou le *Sismics Festival* jusqu'au nouveau venu, le *Blues Festival*.

En conclusion citons un extrait du *Plan directeur des infrastructures culturelles* qui démontre l'enjeu que représente une véritable politique culturelle dans une ville comme Sierre:

*«L'offre culturelle aide les citoyens à mieux vivre en leur donnant des occasions de distractions mais aussi en leur proposant des repères pour mieux comprendre le monde fluctuant qui est le nôtre. On oublie cependant trop souvent que la culture a également des effets directs et immédiats sur l'économie. Suisse Tourisme a, par exemple, démontré que la durée des courts séjours touristiques est fortement conditionnée par la densité de l'offre culturelle, surtout hors saison. Une enquête réalisée par l'Office fédéral de la culture a, pour sa part, déterminé que si l'Etat investit CHF 100.- dans la culture, cela génère CHF 29.- à CHF 38.- d'impôt direct pour les collectivités publiques et, surtout, CHF 150.- à CHF 290.- de chiffre d'affaires pour l'économie privée. L'effet multiplicateur des dépenses culturelles est donc conséquent.» ■*

## Granges bouge!

Cédric Pugin, Conseiller Bourgeoisial

**Avec quelques citoyens Grangeards, j'ai assisté avec un grand intérêt au dernier plénum 2011 de notre Conseil Général. Lors de ce plénum, nous avons pu constater que les conseillers municipaux, ainsi que les conseillers généraux avaient pris conscience qu'il existe à l'ouest de notre commune, un village qui s'appelle Granges.**

En effet, ce soir-là, nous avons eu l'impression qu'il n'y en avait que pour notre village. Village, qui ne cesse de croître depuis quelques années et où il y fait bon vivre. Ses multiples sociétés sportives et culturelles en sont certainement pour beaucoup. Mais alors pourquoi vouloir à tout prix centraliser les activités sur un même site comme le prévoit le *Plan directeur des infrastructures sportives*?

Notre présence n'était pas anodine! En effet, le conseil municipal avait décidé de soutenir financièrement le club de tennis de Granges pour la rénovation de ses installations sportives. Mais la commission de gestion, dans son rapport, proposait d'amender ce poste du budget. Après plusieurs interventions, cet amendement a été refusé et par conséquent, grâce à cette subvention, notre club de tennis continuera à participer au développement de notre village.

Cependant, le plus surprenant, fût l'intervention des trois chefs de groupe, qui se sont exprimés ensemble sur le dos-

sier de l'école de Granges. Cela ne s'était jamais vu lors d'un plénum! Les trois chefs de groupe ont demandé à la municipalité de mettre ce dossier dans leur priorité. Gage que cette requête soit entendue, car la rénovation de l'école de Granges devient urgente!

Trop souvent, les choses négatives sont mises en avant et les critiques fusent de tout part. Il est toujours plus facile de critiquer que d'entreprendre, mais il est bien plus gratifiant de mener à bien des dossiers. J'espère que ces anecdotes du dernier plénum donneront envie à certains, en cette année électorale, de s'engager dans la vie de notre village et de notre commune.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élues et élus pour le travail qu'ils fournissent tout au long de l'année pour notre collectivité. ■



# Les écoles

## Un investissement pour l'avenir!

**Consciente des retards accumulés ces dernières années en la matière, la Municipalité a choisi de mettre un accent particulier sur la mise à niveau des infrastructures scolaires désuètes. En effet, certaines de ces dernières ne répondent ni aux besoins des élèves ni aux attentes des enseignantes et enseignants.**

A l'heure où le canton du Valais développe résolument ses Hautes écoles, il est pour le moins légitime de soigner la formation des jeunes tout au long de leur scolarité et de mettre à leur disposition un outil de travail adapté aux ambitions de notre population. Quelle que soit la voie choisie, professionnelle ou gymnasiale, la qualité des infrastructures contribue de manière déterminante à la motivation des élèves et des enseignants. Au chapitre des actes concrets on pourra relever durant les trois premières années de l'actuelle législature:

- la mise en œuvre de l'agrandissement de l'école de Borzuat avec un crédit d'engagement de CHF 10'212'893.- qui sera suivie par la deuxième étape de rénovation de la «grande barre»;
- la transformation de l'école de Goubing, notamment la démolition de la salle de gymnastique édifiée en 1952, avec un crédit d'engagement de CHF 15'645'000.-;
- la récente décision de réaliser ces prochaines années une nouvelle école pour Granges avec un coût évalué aujourd'hui à de plus de 8 millions de francs.
- Autre excellente nouvelle: le lancement, par le canton, du programme de construction de la nouvelle école de

commerce qui sera édifiée sur le site des anciennes caves Provins et viendra ainsi renforcer le campus de Sierre.

Pourtant il reste beaucoup à faire et les montants à engager sont à la mesure des défis posés par la formation de notre jeunesse.

Il s'agira en particulier de procéder à la réfection de la fameuse barre de Borzuat qui date de...1941, d'entamer la rénovation de la deuxième partie de l'école de Goubing et de trouver les meilleures solutions pour l'avenir de l'ECAV.

Objectivement, les besoins en investissements sont très importants. Ils sont malheureusement concentrés sur le court terme et peuvent difficilement être repoussés encore.

On peut effectivement regretter que certains chantiers indispensables n'aient pas été entrepris lors des législatures précédentes.

Le PLR soutient sans réserve et sans délai la mise à niveau des infrastructures scolaires. Il s'agit de construire l'avenir dont la formation constitue un des éléments clés. Il s'agit d'une priorité indispensable au développement de la Ville de Sierre et de ses habitantes et habitants.

## Assemblée générale du jeudi 29 mars 2012 19h00 – Grande salle du Bourgeois, Sierre

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du PV
3. Rapport du Président de Sierre (agglomération), rapport de la représentante de la Députation, rapport du Chef du groupe libéral-radical au Conseil général, rapport du Conseil municipal et rapport du Conseil bourgeoisial
4. Présentation et approbation des comptes
5. Rapport du vérificateur
6. Débriefing campagne National 2011
7. Campagne Conseil communal 2012
8. Divers